

# Fiche de procédure

Informations de base		
DEA - Procédure d'acte délégué	<a href="#">2017/2634(DEA)</a>	Procédure terminée - acte délégué rejeté
Prévention de l'utilisation du système financier aux fins du blanchiment de capitaux ou du financement du terrorisme: Guyana et Éthiopie Complétant <a href="#">2013/0025(COD)</a> Sujet 2.50.04.02 Monnaie et paiements électroniques, virements transfrontaliers 7.30.20 Lutte contre le terrorisme 7.30.30.08 Evasion et blanchiment des capitaux Zone géographique Guyane Éthiopie		

Événements clés			
24/03/2017	Publication du document de base non-législatif	<a href="#">C(2017)01951</a>	
24/03/2017	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 1 mois		
05/04/2017	Annonce en plénière de la saisine de la commission, 1ère lecture/lecture unique		
05/04/2017	Annonce en plénière de la saisine d'une commission jointe		
12/04/2017	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué prolongée par le Parlement par 1 mois		
25/04/2017	Décision par la commission, sans rapport		
25/04/2017	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Conseil		
17/05/2017	Résultat du vote au parlement		
17/05/2017	Décision du Parlement, 1ère lecture/lecture unique	<a href="#">T8-0213/2017</a>	Résumé